Libération d'un clandestin algérien après la mobilisation d'élus et de RESF

27/03/2010 à 16h57

Othmane Loukil, un clandestin algérien de 19 ans, a été libéré du centre de rétention de Lesquin après la mobilisation du maire de Loos, d'élus, du *Réseau d'éducation sans frontières* (Resf) et de son lycée. Il pourrait obtenir un titre de séjour.

*Othmane Loukil était arrivé en France en 2006, d'Algérie. **Il a été recueilli par l'Aide sociale à l'enfance (ASE)**, installé dans un parcours qualifiant, **suivi par un éducateur spécialisé**, Lazare Bennaceur. ll n'a pas obtenu le renouvellement de son titre de séjour, puisqu'il était devenu majeur, et sans raison de rester en France, selon la préfecture.*

*«J'ai eu vraiment très peur de me retrouver dans l'avion. A quatre heures du matin, le Marocain qui partageait ma chambre a été menotté. Il a été expulsé. Je savais que j'allais être un des suivants. » Mais Othmane était prêt à tout mettre en place pour rester en France, ne pas retourner dans son pays, l'Algérie, qu'il avait fui pour des problèmes familiaux : « **Ce n'était pas possible. Je ne serais jamais retourné au bled.** J'étais prêt à me faire mal. Je n'aurais pas eu d'autre choix. »*

*Il n'aura pas eu besoin d'en arriver à cette extrémité. La mobilisation d'élus, de membres du Réseau d'éducation sans frontières (Resf), de ses éducateurs et du lycée Duhamel sort le jeune Algérien de l'impasse. « Selon le cabinet du préfet, **Othmane pourrait obtenir un titre de séjour** », annonce, soulagé et heureux, le maire PS de Loos, Daniel Rondelaere.*

Othmane Loukil, a été arrêté en raison de son homonymie avec un délinquant recherché par la police. « On a, déjà, dû justifier de son identité, explique, dépité, son éducateur, Lazare Bennaceur. On a dû prouver qu'Othmane était ***un lycéen sans histoires****. »*
Sources : La Voix du Nord, Libération